

RCS : MACON
Code greffe : 7106

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MACON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00105
Numéro SIREN : 801 110 941
Nom ou dénomination : SARL GRANGE SAINT PIERRE IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002243

Sarl Grange Saint Pierre Immobilier

Passif		Au 31/12/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 000)	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	100	
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	4 154	
	Report à nouveau		-14 338
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	370 429	348 592	
Situation nette avant répartition	375 683	335 254	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total	375 683	335 254
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Total		
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	145	917
	Dettes fiscales et sociales		9 891
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 260 121	1 794 514	
Instruments de trésorerie			
	Total	1 260 267	1 805 323
Produits constatés d'avance			
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	1 260 267	1 805 323
Écarts de conversion passif			
	TOTAL DU PASSIF	1 635 950	2 140 577
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	1 260 121	
	à plus d'un an	145	1 805 323
à moins d'un an			
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Sarl Grange Saint Pierre Immobilier

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue : - Biens					
	- Services					
	Chiffre d'affaires net					
	Production stockée					
	production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Autres produits						
			Total			
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats				
		Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats				
		Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			11 332	6 182	
	Impôts, taxes et versements assimilés				147	
	Salaires et traitements					
	Charges sociales					
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements	3 362	3 628	
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions			
	• pour risques et charges					
Autres charges						
			Total	14 694	9 958	
			Résultat d'exploitation	A	-14 694	-9 958
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			463 049	450 219	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)					
	Reprises sur provisions, transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total	463 049	450 219	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (5)					
	Différences négatives de change					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
			Total			
			Résultat financier	D	463 049	450 219
			RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E	448 354	440 261



Compte de résultat

Sarl Grange Saint Pierre Immobilier

Périodes 01/01/2018 31/12/2018 Durées 12 mois
01/01/2019 31/12/2019 12 mois

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	600	42 003
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	600	42 003
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 341	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	1 341	1
Résultat exceptionnel		F	42 002
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	133 671
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		370 429	348 592
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

Designation de l'entreprise	Sarl Grange Saint Pierre Immobilier	31122019	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	-------------------------------------	----------	----------------------------------

CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CY	1329	EL		EM		EN	1329
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II	PE	291	PF	166	PG		PH	458
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	5674	QM	3195	QN	896	QO	7974
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	5674	QV	3195	QW	896	QX	7974
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	7295	ØP	3362	ØQ	896	ØR	9761

CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL II									
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Inst. techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			NY		NZ			
Total général non venant (NS + NT + NU)									
Total général non venant (NW - NY)									

CADRE C					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	ZR
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		31122019			Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS . Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS . Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence . montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

Désignation de l'entreprise		Sarl Grange Saint Pierre Immobilier				Exercice N clos le		3 11 2019			
		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre) <input checked="" type="checkbox"/> ET <input type="checkbox"/> Néant									
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	370429		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			WE		XE		
		WF		Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D du CGI)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau n° 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)			XX		XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n° 2032-NOT-SD)									I7	77185
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'IR)					I8		
				- imposées au taux de 0%					ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			Plus-values nettes à court terme					WN		
			Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art.39-1-3 ^{bis} et 212 du CGI)		SU		Zone d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	356650	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
								TOTAL I	WR	804264	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau n° 2058-B-SD, cadre III)									WU		
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV		
				- imposées au taux de 0 %					WH		
				- imposées au taux de 19 %					WP		
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW		
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* / Produits nets des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A)		XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX		
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									ZY		
Majoration d'amortissement *									XD		
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 <i>sexies</i> A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (art.44 undecies)	L6		S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 <i>terdecies</i>)	PA		
		ZFU - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 <i>quaterdecies</i>)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 <i>sexdecies</i>)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 <i>quindecies</i>)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 <i>septdecies</i>)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 <i>decies</i>)		X9	0	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH		XG	510905	
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> C)		YC				
	dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art.39 <i>decies</i> D)		YD				
	Créance dérogée par le report en arrière de déficit										ZI
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2	0	
								TOTAL II	XH	510905	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			Bénéfice (I moins II)			XI	293359		XJ		
			Déficit (II moins I)								
Déficits de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *									ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									XL		
RÉSULTAT FISCAL		BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	293359		XO				

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



KPMG Entreprises
Bureau de Lons le Saunier
Immeuble le Président
17 Place de Verdun
B.P. 90102
39003 LONS LE SAUNIER CEDEX
France

Téléphone : +33 (0)3 84 87 15 45
Télécopie : +33 (0)3 84 24 86 69
Site internet : www.kpmg.fr

Sarl Grange Saint Pierre

Immobilier

***Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le
31 décembre 2019***

Ce rapport contient 7 pages



Table des matières

1	Faits majeurs	1
1.1	Evènements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations financières	2
2.1.4	Immobilisations incorporelles	2
2.1.5	Immobilisations corporelles	3
2.1.6	Actif circulant – classement par échéance	3
2.2	Passif	4
2.2.1	Capital	4
2.2.2	Autres dettes – classement par échéance	4
3	Autres informations	5
3.1	Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	5



1 Faits majeurs

1.1 *Evènements principaux de l'exercice*

Aucun fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 *Principes, règles et méthodes comptables*

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce, du décret du 29 novembre 1983 et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau n° 2054 de la liasse fiscale.

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau n° 2055 de la liasse fiscale.

2.1.3 Immobilisations financières

2.1.3.1 Liste des filiales et participations

Société	% capital détenu	Valeur comptable nette des titres détenus
Sci Khéops Immobilier	98 %	0.98
Sccv Le Royal	65 %	975.00
TOTAL		975.98

2.1.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.1 Amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	Linéaire	5 ans
Logiciel	Linéaire	3 ans



2.1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.5.1 Amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	5 ans

2.1.6 Actif circulant – classement par échéance

Toutes les créances de l'actif circulant sont exigibles à un an au plus.



2.2 Passif

2.2.1 Capital

2.2.1.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 100 parts sociales de 10 euros de valeur nominale. Il a été entièrement libéré sur l'exercice.

2.2.2 Autres dettes – classement par échéance

Toutes les dettes sont d'échéances inférieures à un an.



3 Autres informations

3.1 *Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice*

Sur l'année 2020, l'économie mondiale va être impactée par l'épidémie de Covid-19, avec des conséquences plus ou moins importantes. Avec les confinements, les fermetures de frontières, les conséquences économiques pourraient s'aggraver d'autant plus si la pandémie n'était pas contenue rapidement tant en France que sur nos marchés internationaux.

Tous les marchés tant d'approvisionnements, de ventes et de production sont fortement bouleversés du fait des modifications des relations d'offre et de demande.

A la date d'arrêté des comptes, notre activité économique est et sera impactée par cette crise sans pour autant que nous puissions déterminer à ce jour l'ampleur et la durée de ses effets.

GRANGE SAINT PIERRE IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Grange Saint Pierre Espace Entreprises
109, Allée Joanny Mommessin
71850 CHARNAY LES MACON
801110941 RCS MACON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élevant à 370 429,55 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	370 429,55 euros
A titre de dividendes aux associés	330 000,00 euros
Soit 3 300,00 euros par part	
Le solde	40 429,55 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 44 583,78 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 1^{er} juillet 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 330 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2018 :

330 000,00 euros, soit 3 300,00 euros par titre

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 330 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

